

Strasbourg, le 30 avril 2026



Déclaration du CDADI et de la GEC sur

L'importance fondamentale de l'égalité, de l'égalité de genre, de la diversité et de l'inclusion pour le Nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe

(adoptée par procédure écrite le 30 avril 2026)

1. Le recul de la démocratie, le rétrécissement de l'espace civique, la montée des discours de haine et de la violence, une forte réaction contre l'égalité et l'égalité de genre, ainsi qu'un désordre de l'information croissant rendent urgent l'appel à un renouveau démocratique urgent. **Dans ce contexte, les politiques en matière d'égalité, d'égalité de genre, de diversité et d'inclusion ne sont pas des éléments périphériques, mais bien des nécessités structurelles qui déterminent si les démocraties peuvent répondre aux aspirations et besoins de toutes et tous les citoyen-nés et maintenir leur légitimité.** Grâce à des normes, une expertise et des outils concrets, le travail du CDADI et de la GEC apporte une contribution essentielle à la réalisation des objectifs du Nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe.
2. **L'égalité et la participation égale constituent l'épine dorsale de la démocratie.** La démocratie peut seulement fonctionner de manière légitime et s'épanouir si tous les individus, indépendamment de leur genre ou de tout autre motif de discrimination jouissent de leur droit à l'égalité et à la non-discrimination et sont en mesure de participer en toute sécurité à la vie publique sur un pied d'égalité. **L'égalité est une condition structurelle de la légitimité, de la responsabilité et de l'efficacité démocratiques,** car elle garantit que les systèmes démocratiques reflètent de manière significative toute la diversité de la société. Lorsque davantage de groupes sont représentés, la vigilance démocratique s'élargit et les politiques répondent à un éventail plus large d'expériences vécues. Cela réduit les lacunes de gouvernance qui alimentent la désillusion et la méfiance.
3. **Les démocraties doivent renouveler leur capacité à répondre aux besoins de tous et toutes. L'inclusion n'est pas une concession, pas plus que la démocratie ne constitue une équation à somme nulle entre la majorité et les minorités.** L'exclusion et la division ont un coût pour tout le monde, car elles ont un impact négatif sur l'économie, la sécurité et la cohésion. **À l'inverse, l'égalité, l'égalité de genre, la diversité et l'inclusion permettent d'exploiter pleinement le potentiel de la société et profitent à l'ensemble de celle-ci, en renforçant la stabilité, la confiance, la créativité et la prospérité.** Elles favorisent la croissance économique, encouragent l'innovation, augmentent la participation au marché du travail et le niveau de vie, et renforcent la compétitivité et la cohésion sociale.

4. **L'égalité, l'égalité de genre, la diversité et l'inclusion renforcent la résilience démocratique.** La résilience démocratique est actuellement affaiblie par une polarisation croissante et un désordre de l'information, qui alimentent à leur tour la méfiance, la haine et la violence. Restaurer la confiance et un sentiment commun d'appartenance constitue un investissement collectif dont le rendement est clair et avéré. Les principes d'égalité et de non-discrimination sont des outils puissants mais sous-utilisés pour renforcer la résilience démocratique et la pluralité. En s'attaquant aux obstacles structurels à l'engagement civique et politique de toutes et tous, notamment les discours de haine, le sexisme et la violence, y compris à l'encontre des femmes dans toute leur diversité, des minorités et d'autres personnes et groupes exposés à la discrimination, **des politiques d'égalité efficaces garantissent que tous les individus puissent s'engager pleinement dans la vie démocratique et publique.**
5. **L'égalité, l'égalité de genre, la diversité et l'inclusion constituent des outils puissants pour la protection de la démocratie.** Protéger la démocratie exige que l'ensemble de la société protège tant les individus que les institutions contre des menaces telles que les discours de haine, les crimes de haine, la violence sexiste, le racisme et l'intolérance, ainsi que contre les effets cumulés d'un espace civique en régression. **Garantir que toutes et tous les citoyen·nes puissent participer à la vie publique en toute sécurité et sans crainte est essentiel pour la sécurité démocratique, pour favoriser la confiance du public et pour renforcer les institutions démocratiques.** Il est nécessaire de protéger et de défendre les personnes ciblées par la haine, de permettre aux autorités compétentes et aux autres acteurs de lutter efficacement contre les discours de haine et les crimes de haine, et de promouvoir des discours inclusifs qui mettent en avant la valeur ajoutée de la diversité et combattent les discours de haine et la désinformation. **Toute discrimination, quels qu'en soient les motifs, doit faire l'objet de prévention et être combattue afin de permettre à chacune et chacun de vivre pleinement son potentiel.** En s'attaquant aux causes profondes, les approches fondées sur l'égalité contribuent à des démocraties plus fortes et plus sûres, ancrées dans la confiance et les valeurs communes.
6. **L'approche intégrée de l'égalité de genre, de l'égalité de genre, de la diversité et de l'inclusion dans tous les domaines d'action, grâce à une approche de la prise de décision impliquant l'ensemble de la société, est essentielle pour garantir des démocraties adaptatives et résilientes à l'avenir.** Les démocraties doivent évoluer en permanence pour répondre aux défis sociétaux, technologiques et environnementaux qui changent rapidement. Cela permet de mieux anticiper les défis émergents et de développer des solutions plus inclusives dès leur conception. Les évolutions technologiques, notamment l'intelligence artificielle, présentent à la fois des opportunités et des risques. Il faut se prémunir contre les biais algorithmiques et éviter l'exclusion numérique, et les progrès technologiques doivent profiter à l'humanité dans sa diversité. La responsabilité en cas de violences facilitées par la technologie, y compris à l'égard des femmes et des filles, doit devenir la norme. **L'élaboration de politiques et la prise de décision fondées sur des données factuelles, en comblant les lacunes en matière de données et en tirant le meilleur parti des connaissances disponibles, devraient également être facilitées afin de permettre une bonne gouvernance.**
7. À cet égard, **le CDADI et la GEC soulignent l'importance de mettre en œuvre les objectifs de la Déclaration de Reykjavík de 2023**, qui a réaffirmé que la dignité et l'égalité constituent le fondement des sociétés européennes modernes. Dans les Principes de Reykjavík pour la démocratie, les chefs d'État et de gouvernement des États membres se sont également engagés en faveur de l'inclusion, de la non-discrimination et de la garantie d'une participation pleine, égale et significative à la vie politique pour toutes et tous, en particulier pour les femmes et les filles, à l'abri de la violence, de la peur, du harcèlement, des discours de haine et des crimes de haine.
8. **En conclusion, le Nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe doit s'appuyer sur cet engagement.** Le CDADI et la GEC soulignent **que placer la protection et la promotion de l'égalité, de l'égalité de genre, de la diversité et de l'inclusion au cœur du Nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe est indispensable pour garantir des démocraties prêtes pour l'avenir, pacifiques, prospères, durables, sûres et dignes de confiance.** Le CDADI et la GEC s'engagent à contribuer, par leurs travaux futurs, à une Europe prospère, démocratique et résiliente qui célèbre l'égalité, l'égalité de genre et la diversité. Les deux comités traduiront cette vision en actions concrètes en élaborant un nouveau mandat garantissant que le Pacte tienne ses promesses démocratiques pour toutes et tous.